



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement durable

Question écrite n° 40455

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la deuxième partie du projet de loi Grenelle qui devrait décliner concrètement et conformément aux promesses les engagements environnementaux du Gouvernement. L'Alliance pour la planète, coalition qui regroupe les Amis de la terre, Greenpeace, Max Havelaar, le Fond mondial pour la nature (WWF) et plusieurs autres dizaines d'autres organisations, a mis en ligne sur son site la carte de France des projets, selon elle, « Grenello-incompatibles ». « De trop nombreux projets s'inscrivent, au coeur de nos territoires, en contradiction totale avec l'esprit du Grenelle ». La coalition recense au total une vingtaine de projets sur une carte encore appelée malheureusement à s'enrichir. Le site est conçu comme un outil de veille interactif sur lequel les associations locales pourront être alertées sur toutes les initiatives jugées préjudiciables. Un climat de méfiance s'est installé entre le Gouvernement et les associations écologistes. Le plan de relance annoncé par le Président de la République qui consacre la construction de trois tronçons d'autoroutes a largement contribué à cette dégradation. Le compromis européen sur le paquet « climat-énergie », le discours des vœux où la priorité environnementale n'a été évoquée à aucun moment par le Président de la République, n'ont rien arrangé. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte concrètement mettre en place pour respecter ses engagements environnementaux.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40455

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2009, page 640

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)